



**SPORT ATHLETIQUE GAZINET-CESTAS  
SECTION TENNIS DE TABLE**

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**25 JUIN 1997**

**Rapport d'activité  
Rapport financier  
Budget prévisionnel**

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 1997 S.A.G.CESTAS SECTION TENNIS DE TABLE

Le Président ouvre la séance à 18 H. 15, précisant que la salle doit être libérée vers 19 H. 30. Sont excusés : Monsieur le Député-Maire Pierre DUCOUT, l'Adjoint aux Sports M. Jean LONDEIX, un Commissaire Vérificateur M. Michel PICOT, la Secrétaire-Adjointe Anne-Mary MACHEFERT, le Trésorier-Adjoint Jean-Pierre HELMREICH, et les membres du Comité Directeur de la section MM. Claude CHILON et Dominique PENE.

Sont présents :

MM. Claude THERMES Premier-Adjoint, Pierre CHIBRAC Vice-Président du S.A.G.C. Omnisports, Christophe VISAGE Commissaire Vérificateur des Comptes.

Les membres du Comité Directeur :

Mmes KANIA Joëlle, PEÑARROYA Edith, TORRA Thérèse.

MM. ANDRIAMONJE Grégory, CAMINADE Robert, FOURNIER Alain, LACOMME Michel, LEGLISE Michel, PEÑARROYA Manuel, PEÑARROYA Raphaël, PRECIGOUT Jean-Claude, SALLABERREMBORDE François(assiste partiellement), THONIER Jean-Marie, TORRA François, TOURNADOUR Bernard.

Les techniciens employés : Céline LABECOT et Patrice MOREAU, l'Educateur Sportif Municipal Pierre PICARD, les adhérents de la section Tennis de Table.

L'ordre du jour est abordé et le Président Manuel PEÑARROYA prononce l'allocution suivante en soulignant les événements marquants de la saison.

## 1 - ALLOCUTION DU PRESIDENT.

« J'ai beaucoup de choses à dire, mais je vais essayer d'être bref.

Tout d'abord je remercie les présents qui montrent qu'ils s'intéressent à la vie de la section en participant à cette Assemblée Générale. Comme vous le savez je suis à la présidence de la section depuis 9 ans, et je rappelle ce que j'ai déjà annoncé la saison dernière, je souhaite qu'une relève soit assurée à la fin de mon mandat en 1998, avec des objectifs sérieux définis par l'Assemblée Générale.

La saison qui vient de s'écouler a permis à l'équipe fanion de SUPER DIVISION, vitrine de notre section, de décrocher la place de vice-champion de France. Les joueurs ont par ailleurs obtenu de brillants résultats nationaux et internationaux. Armand PHUNG et Damien ELOI médaillés de Bronze en Double au championnat de France ; Damien 3ème au TOP12, Vice-champion du Monde par équipe derrière la Chine, médaille de Bronze en Double avec J.P. Gatien au championnat du Monde. Armand pour sa part a réalisé de nombreuses sorties internationales et en particulier les championnats du Monde Espoirs à Chiba au Japon où il a été battu en 1/16ème de finale.

Si le départ de Damien ELOI laissera quelques regrets, c'est surtout sur le plan humain qu'on aura pu apprécier ses qualités de chef de file et d'animateur de l'équipe permettant au S.A.G.Cestas de faire un parcours invaincu de Mars à Décembre 1996. Son passage à CESTAS restera dans la mémoire du club.

D'un autre côté les jeunes auront apporté beaucoup de satisfactions cette saison. De multiples sélections sont venues auréoler le S.A.G.Cestas dans toutes les catégories. En Cadets et Juniors, trois sélectionnés aux Inter-Ligues, en Benjamins et Minimes, trois

sélectionnés également aux Mini Inter-Ligues et l'équipe de Minimes Filles vainqueur des Interclubs Aquitaine qui participait le week-end dernier au National à Cusset(Allier).

Sur le plan individuel de nombreux jeunes et seniors se sont qualifiés pour les épreuves Nationales, vous en aurez le détail dans le rapport d'activité présenté tout à l'heure. Si la section aide à tous les déplacements de ces joueurs, les bons résultats permettent au tennis de table du S.A.G.Cestas de se faire reconnaître au niveau National.

Au sujet de l'encadrement la saison qui se termine a été marquée par l'embauche au mois de septembre d'un technicien en Contrat de Qualification pour une durée de 2 ans. Ce technicien travaille en théorie 39 H., en pratique beaucoup moins puisqu'il doit assurer sa formation au BEES 2ème degré. Cela doit permettre de "ventiler" les entraînements en attendant un éventail plus large avec la fin des travaux de la nouvelle construction de salle de tennis de table qui est en cours.

Je constate malheureusement que la salle ne pourra pas être ouverte à la rentrée de septembre mais j'espère fortement qu'elle sera terminée aux vacances de Noël. Ceci nous permettra de programmer les entraînements supplémentaires prévus dans cette structure avec l'encadrement professionnel mis en place par la section dans un but de formation des jeunes cestadais. Cette formation des jeunes à la pratique du sport et en particulier au Tennis de Table est notre raison d'exister et c'est bien dans ce rôle que je préside cette section du S.A.G.Cestas.

Sur le plan financier la saison n'a pas été très "brillante" et l'on va annoncer un déficit de plus de 30000 francs, compensés par un prélèvement sur le fonds de réserve associatif, mais il convient de le ménager car ce n'est pas un source inépuisable.

Pour continuer je tiens à souligner une activité qui me semble avoir bien fonctionné : les tournois permanents tant pour les adultes le mercredi (37 participants) que pour les jeunes le vendredi (118 participants en 3 groupes).

Avant de conclure je souhaite parler de la formation des jeunes. Si le S.A.G.Cestas peut se prévaloir d'être un club formateur, il n'a pas la vocation ni les moyens de former l'élite nationale. Tout joueur formé à Cestas qui espère atteindre le plus haut niveau sera aidé par la section pour intégrer les structures fédérales prévues (CREPS ou INSEP) qui lui permettront de s'entraîner de nombreuses heures avec les meilleurs joueurs français.

Pour terminer je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré cette saison au sein de la section en aidant à l'encadrement lors des déplacements, à l'animation, à l'organisation de la SUPER DIVISION, à la rédaction de la revue "Balle de Match" et à la publication des résultats et en particulier la plaquette réalisée par Bernard Tournadour.

Je voudrais également remercier tous les partenaires qui nous ont encore suivi cette saison, la Municipalité de Cestas avec ses nombreuses aides directes ou indirectes (transports, moyens, subvention de fonctionnement, subvention exceptionnelle pour l'équipe fanion), le CONSEIL GENERAL de la Gironde qui aide aux déplacements(Super Division, Coupe Europe, Féminines) et que nous avons sollicité pour un appui plus important la saison prochaine, le CONSEIL REGIONAL d'Aquitaine qui assure un soutien à l'équipe de Haut Niveau, mais qui apporte également des aides personnalisées aux joueurs du club entrés dans les structures fédérales ou au club Olympique Aquitain (Damien ELOI).

En conclusion je vous demande que la prochaine saison soit une année de réflexion et de préparation importante sachant comme je l'ai dit et répété que je souhaiterais que la succession soit assurée au terme du mandat arrivé à échéance en juin 1998. Merci !»

Manuel PEÑARROYA

## 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Pour la saison 1996/97 la section Tennis de Table du S.A.G.Cestas a compté un effectif de 245 adhérents cotisants, répartis comme suit :

Catégories	Licenciés	Masculins	Féminines
Vétérans	34	31	3
Seniors	53	42	11
Juniors	28	25	3
Cadets	37	32	5
Minimes	45	43	2
Benjamins	41	34	7
Poussins	7	7	0
<b>Totaux</b>	<b>245</b>	<b>214</b>	<b>31</b>

Il convient de noter que l'effectif jeunes de moins de 18 ans (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors) représente 158 licenciés soit environ 65% du total.

Une trentaine d'équipes ont participé dans les divers championnats messieurs et dames. L'équipe fanion masculine avec Damien ELOI, Matthew SYED, Armand PHUNG et Pierre PICARD comme suppléant termine Vice Champion de France de SUPER DIVISION derrière LEVALLOIS et atteint les 1/8<sup>e</sup> de finale de la COUPE d'EUROPE.

***Ce résultat confirme la participation parmi l'élite pour la dixième année et assure une 8ème qualification consécutive pour la COUPE d'EUROPE des CLUBS aux côtés des 3 autres clubs français qualifiés MONTPELLIER, NEVERS et ISSY-LES-MOULINEAUX (LEVALLOIS disputant lui la COUPE d'EUROPE DES CHAMPIONS).***

L'équipe espoir de NATIONALE 2 termine la saison à la 3ème place et se maintient à ce niveau ratant de peu la remontée en Nationale 1. L'équipe féminine de Régionale 1 termine à la 5ème place et se maintient au plus haut niveau Aquitain.

Pour les autres équipes masculines le classement final est le suivant :

S.A.G.Cestas.(3) termine 1er et accède à la	PROMOTION NATIONALE
S.A.G.Cestas (4) termine à la 2ème place en	REGIONALE 2 (maintien)
S.A.G.Cestas (5) termine à la 5ème place en	REGIONALE 3 (maintien)
S.A.G.Cestas (6) termine 2ème, remonte en	REGIONALE 3
S.A.G.Cestas (7) termine 1er et accède à la	REGIONALE 3
S.A.G.Cestas (8) termine à la 8ème place	DEPARTEMENTALE (1 ou 2)
S.A.G.Cestas (9) termine à la 6ème place en	DEPARTEMENTALE 3

***L'équipe 3 est Vice-championne d'Aquitaine de 1ère Division***

***L'équipe 7 est Championne de Gironde de 1ère Division***

En ce qui concerne le **Critérium Fédéral Individuel** les pongistes cestadais ont été brillants à tous les niveaux.

**Niveau départemental : 3 champions, 3 Vice-champions, 2 médailles de bronze**

Championne Dame	Nadine NURDIN
Champion 4ème série	Carl TAILLY

Vice-champion 4 <sup>e</sup> série	Alexandre VENAYRE
Vice-champion Cadet NC	Lilian BAZOCHE
3 <sup>e</sup> me place Cadet NC	Cyrille SERRES
Championne Cadette	Stéphanie TRANTAN
Vice-championne B.F.	Marie SAINT-JOURS
3 <sup>e</sup> me place Benjamin	Thomas LUXEY

### **Niveau régional : 6 champions, 4 Vice-champions, 10 médailles de bronze**

Champion Senior	Pierre PICARD
3 <sup>e</sup> me place Cadet	Julien BADET
Vice-champion Cadet	Mathieu RECART
3 <sup>e</sup> me place Cadette	Stéphanie TRANTAN
3 <sup>e</sup> me place Minime G.	Ronan QUÉRÉ
Vice-championne M.F.	Laura BONZON
3 <sup>e</sup> me place Benjamin	Eric ETIENNE
3 <sup>e</sup> me place Benjamin	Vincent ZILLY
3 <sup>e</sup> me place Benjamine	Clémence SOUCHARD
Champions Double M.	Nicolas DOMINGUEZ-Alexandre CHEMIN
3 <sup>e</sup> me place Double M.	Pierre PICARD-Grégory ANDRIAMONJE
Champions Double Mi.	Alexandre CHEMIN-Cynthia PINET
3 <sup>e</sup> me place Double Mi.	Nicolas DOMINGUEZ-Mélanie TCHONG
3 <sup>e</sup> me place Double J.F.	Séverine BERNARD-Mélanie LACOMME
Vice-champions Cadets	Mathieu RECART-Nicolas TOURNADOUR
3 <sup>e</sup> me place Double C.F.	Stéphanie TRANTAN-Aurélié BURIDARD
Champions Double M.G.	Florent VISAGE-Ronan QUÉRÉ
Championnes Dble M.F.	Emilie CESSATEUR-Laura BONZON
Vice-champions B.G.	Eric ETIENNE-Jérémy THEVENET
3 <sup>e</sup> me place Double B.G.	Thomas LUXEY-Vincent ZILLY
Championnes Dble B.F.	Clémence SOUCHARD-Ludivine GRAS

### **Niveau national : 1 médaille de Bronze**

1/4 en Double Mixte Jr	Julien BADET
1/8 <sup>e</sup> en Double Junior	Julien BADET
Qualifiée en simple C.F.	Stéphanie TRANTAN
Qualifié en simple C.G.	Mathieu RECART
1/32 <sup>e</sup> en simple M.F.	Laura BONZON
Qualifiés en simple M.	Pierre PICARD, Damien ELOI, Armand PHUNG
3 <sup>e</sup> me place Double M.	Damien ELOI-Armand PHUNG.

### **Niveau international : 1 qualifié Olympique, 2 champions, 3 Vice-champions**

Damien ELOI	- 1/4 finaliste en Double aux J.O. d'ATLANTA - Vice-champion du Monde par équipe à Manchester - Médaille de Bronze en Double Championnat du Monde
Matthew SYED	- Qualifié au Championnat du Monde à Manchester
Armand PHUNG	- Sélectionné aux internationaux de FRANCE et SUEDE - Sélectionné au Tournoi Raquette d'Or au VIET-NAM - 1/16 <sup>e</sup> finale Championnat du Monde Espoirs au JAPON

### **Top 12 National : les Podiums**

Damien ELOI (Médaille de Bronze), Armand PHUNG (8<sup>e</sup>me).

### **Top régional : les Podiums**

Eric ETIENNE (3<sup>e</sup>me), Clémence SOUCHARD (4<sup>e</sup>me), Ronan QUÉRÉ (3<sup>e</sup>me), Florent VISAGE (4<sup>e</sup>me), Laura BONZON (4<sup>e</sup>me), Mathieu RECART (3<sup>e</sup>me), Nicolas CHEMIN (2<sup>e</sup>me), Mathieu PRUNIN (4<sup>e</sup>me).

### **Promotop régional : les Podiums**

Caroline CONJEAUX (3ème), Vincent ZILLY (2ème), Florent VISAGE (1er).

### **Top de détection de Zone (7/8 juin St Pierre Mont) :**

Eric ETIENNE (1er), Vincent ZILLY (18ème).

### **Top de Zone (28/29 décembre AUCH) :**

Laura BONZON (7ème), Eric ETIENNE (2ème), Ronan QUÉRÉ (6ème), Julien BADET (3ème).

### **Critérium de Gironde par équipes**

Les 3 équipes engagées se maintiennent dans leurs différentes divisions cette épreuve permet de faire découvrir la compétition au niveau départemental à certains joueurs moins expérimentés. Elle se dispute par équipe de quatre et se déroule le vendredi soir à partir de 21 heures. Les classements 1996/1997 :

- Promotion Excellence S.A.G.CESTAS(1) termine 5° Poule A
- Honneur S.A.G.CESTAS(2) termine 6° poule B
- Promotion Honneur S.A.G.CESTAS(3) termine 2° Poule A

### **Interclubs équipes de jeunes :**

- Minimes Filles Championnes d'Aquitaine  
Qualifiées aux Finales Nationales à CUSSET
- Minimes Garçons Vice-champions d'Aquitaine
- Cadets Garçons Vice-champions d'Aquitaine.

### **Interligues et Mini-Interligues : ont été sélectionnés**

Julien BADET (J), Mathieu RECARTE (C), Nicolas TOURNADOUR (C), Eric ETIENNE (B), Laura BONZON (M), Ronan QUÉRÉ (M).

Le rapport présenté par la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité.

## **3 - DISCOURS DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES**

La parole est donnée à M. Pierre CHIBRAC Vice-président du S.A.G.C. représentant le Président de l'Omnisports Alain COURNUT.

Il félicite les responsables du sérieux avec lequel la section est menée. Il confirme la nécessité de gestion rigoureuse et équilibrée des finances.

Il souligne le besoin du travail des bénévoles et le soutien de l'encadrement vers l'équipe dirigeante. Il évoque les difficultés rencontrées par le Président et son équipe pour gérer une section qui est la plus importante du Club Omnisports. Il comprend la "lassitude" du Président et son désir de passer le témoin, mais dans de bonnes conditions, à la fin de son mandat en juin 1998.

La parole est donnée ensuite à M. Claude THERMES Premier-Adjoint au Maire qui présente les excuses de M. le Député-Maire.

Il revient sur l'allocution du Président PEÑARROYA et indique avec humour que neuf ans de présidence c'est un mandat de sénateur et que l'on doit pouvoir aller plus loin.

Au sujet des travaux de la nouvelle salle il évoque la fin du chantier et pense que l'on peut sérieusement l'envisager pour décembre 1997.

Il fait ensuite l'analyse des résultats des équipes et fait constater qu'en dehors de l'équipe fanion masculine les autres formations du S.A.G.Cestas se sont très bien comportées et ont obtenu d'excellentes places d'honneur et même des titres.

A la lecture du rapport financier M. THERMES remarque que l'aide des sponsors de la section a permis d'amoinrir le déficit global de la saison. Il s'engage pour sa part à appuyer le S.A.G.C. dans les relations avec les partenaires commerciaux.

Il précise d'autre part que la Municipalité, comme l'avait indiqué Monsieur le Député-Maire au Bureau de la section, continuera à apporter un soutien important. Une subvention exceptionnelle sera soumise au vote du Conseil Municipal le 30 Juin prochain et sera proposée à hauteur de 180000 francs pour l'année 1997.

Pour conclure il félicite les joueurs, les techniciens et les dirigeants qui animent la section et se réjouit de la bonne marche du S.A.G.C. Tennis de Table et de l'image de marque qui rejaillit sur la Commune de Cestas.

## 4 - RAPPORT SPORTIF et RAPPORT TECHNIQUE

### 4.1 - Rapport Sportif :

Jean-Marie THONIER donne quelques informations complémentaires au rapport présenté ci-dessus par la Secrétaire Générale.

En Championnat de France par équipes une seule équipe devrait descendre, le S.A.G.CESTAS (8) de D1 en D2, trois équipes montent (ou remontent) en division supérieure : la Régionale 1 qui accède à la PROMOTION NATIONALE et deux équipes de D1 qui accèdent à la Régionale 3, les autres équipes (6) se maintiennent.

Au niveau du Critérium Fédéral Individuel 87 joueurs (41%) et 12 joueuses (39%) soit 40% des 245 licenciés de la saison 1996/1997 ont participé à cette épreuve et obtenu les excellents résultats présentés dans le rapport d'activités du secrétariat général.

Jean-Marie THONIER présente ensuite un tableau comparatif entre les clubs de Bègles, Bordeaux, Libourne et Cestas donnant le nombre de joueurs ayant participé aux divers championnats individuels ou par équipe.

	Licences	Individuels	Equipes
Cestas	245	99 (40%)	55 (22%)
Bègles	240	18 (8%)	50 (21%)
Libourne	217	24 (11%)	34 (16%)
Bordeaux	191	68 (36%)	71 (37%)

### 4.2 - Rapports Techniques :

**a) Céline LABECOT :** << En ce qui concerne mon rapport d'activité, vous trouverez sûrement certaines similitudes avec celui de mes collègues de travail car nous étions réunis en début de saison pour établir un programme d'entraînement sur une année.

Ayant à charge, principalement, des groupes d'accueil je me suis efforcée de suivre ce programme au mieux en modulant parfois le contenu selon les groupes, les âges, les niveaux d'habileté, les attentes des licenciés, etc. ...

C'est pourquoi, en ce qui concerne le groupe du Lundi à 17 H. 30 et celui du Samedi à 10H. 45, nous avons travaillé moins de "sujets" mais sur des cycles un peu plus longs. En revanche, le groupe du Jeudi qui concerne les classés 55 et plus et les filles de l'équipe Régionale nous avons, Patrice et moi-même, approfondi le contenu. Nous avons pu constater, grâce à cette séance, la progression de certains jeunes de 16 à 20 ans, malheureusement je

trouve dommage que le nombre d'adultes concernés par cet entraînement ait été inférieur aux prévisions.

D'un autre côté, il y a un message que j'ai tenté de faire passer, c'est le comportement en compétition et la réaction face à la victoire ou à la défaite. Je trouve important de le noter car ce n'est pas facile pour les jeunes de pouvoir assumer cette situation. Même si je n'étais pas toujours présente lors de ces rencontres, pour des raisons professionnelles, un petit mot d'encouragement, la demande des résultats et quelques "billes" pour essayer de gagner faisaient partie des messages enseignés.

Un point négatif sur cette saison ; c'est l'entraînement féminin du Samedi 12H. car nous avons été très peu nombreuses. L'horaire de cet entraînement est difficile et de plus beaucoup de filles ont été blessées. C'est un problème qu'il faudra régler l'année prochaine.

Pour conclure, j'espère que cette année aura été bénéfique pour tous et vous souhaite de bonnes vacances en attendant la rentrée de septembre. >>

**b) Patrice MOREAU** : << Plusieurs missions m'étaient confiées en cette première année de contrat de qualification :

- entraînement, perfectionnement, accueil, suivi des jeunes en compétition, animation lors des rencontres de SUPER DIVISION, encadrement et direction de stages.

J'ai employé toute mon énergie, tout comme Pierre PICARD et Céline LABECOT, pour mener de front et du mieux possible toutes ces missions.

Cependant le programme de formation de mon Brevet d'Etat 2ème Degré étant très chargé cette année, certaines de ces missions n'ont pas été à terme (comme l'animation de SUPER DIVISION) et d'autres m'ont valu des absences (Tournoi Adultes Permanent et quelques séances d'entraînement). Ceci dit, je pense que le travail effectué par l'équipe technique a été un travail de qualité, intensif, avec une confiance totale et un profond respect du travail de chacun.

Pierre PICARD a opté pour un travail polyvalent, très enrichissant pour chacun de nous bien qu'un peu frustrant de ne pas approfondir un domaine précis comme l'école de Tennis de Table qui demande beaucoup de travail et de patience ou l'élite en petit groupe où le travail est beaucoup plus précis et plus détaillé.

Cette forme de travail nous a conduit à échanger en permanence nos opinions, nos points de vue et nos idées de travail et de progression vers l'avenir. Cette constante communication entre les trois cadres techniques durant cette année a été très positive dans notre travail et au vue des résultats obtenus par nos jeunes : résultats personnels et sélections dans différentes équipes régionales (Inter-Ligues, Inter-Comités, Mini-Inter-Ligues ...).

Bien que tout n'ait pas été réalisé notamment en matière d'accueil ou de suivi, nous avons élaboré des pistes de travail pour l'année prochaine avec le souci constant de la part de chacun de nous de faire progresser tous nos adhérents dans quelques domaines où ils évoluent et d'améliorer de façon significative les secteurs cités ci-dessus, et d'autres.

Dans l'espoir de vivre une nouvelle année sportive encore plus riche, j'espère bénéficier à nouveau de la confiance et du respect de chacun des membres de l'équipe technique ainsi que du bureau. >>

## 5 - COMPTE-RENDU FINANCIER

C'est M. Michel LACOMME (Commission des Finances) qui présente les résultats de la saison sportive : << La saison 1996/1997 aura été "difficile" sur le plan financier. Le bilan annoncé prévoit un déficit de plus de 30000 francs (l'actif de la section permet d'absorber cette perte sur l'exercice, voir documents en annexes).

L'analyse des comptes fait apparaître une augmentation importante des dépenses ; en Matériel avec l'achat de 300 maillots, en Sportive hors Super Division (équipes et individuels) + 12,7 %, en Technique (nouvel emploi cadre et stages) + 21,7 %, alors que les recettes globales sont sensiblement les mêmes qu'en 1996 (+ 0,9 %).

La Super Division permet de limiter le déficit de la section Tennis de Table avec une augmentation des produits (+ 4,25 %) et une stabilité des charges (- 0,35 %). Le bilan de la Super Division dégagera donc un crédit sur l'exercice d'environ 40000 francs. Ce "bonus" nous permettra d'éviter d'afficher un déficit "inacceptable" de plus de 70000 francs à la clôture de cette saison 1996/1997.

Il conviendra de s'assurer de "retrouver" les diverses recettes de la Super Division et de rechercher d'autres sources de revenus pour la section afin de pérenniser les emplois de techniciens (nouveaux entraînements payants, organisations soirées, tournois, 24 Heures de Tennis de Table, etc...).>>

M. Michel LACOMME présente ensuite le Budget Prévisionnel pour la saison 1997/1998. Celui-ci se présente en légère augmentation avec un seul gros poste le **6052** correspondant à l'équipement de la salle et de son extension.

Ce Budget Prévisionnel avec 1 173 000 F. de recettes-dépenses est équilibré par un prélèvement possible sur le compte **7720** d'un montant de 91 900 F.

## 6 - RAPPORT DES COMMISSAIRES VÉRIFICATEURS

Réunis le 24 Juin 1997 avec la trésorière de la section Tennis de Table du S.A.G.Cestas, le responsable de la Commission des Finances, le Président, Messieurs Michel PICOT et Christophe VISAGE Commissaires Vérificateurs des Comptes indiquent avoir examiné la comptabilité allant du 01/07/96 au 24/06/97.

Ils affirment avoir vérifié les comptes de la section, constaté une comptabilité bien tenue et à jour pour un total de 808 561,90 F. de recettes et de 859 045,86 F. de dépenses. Ils donnent leur accord pour l'adoption du compte-rendu financier présenté à l'Assemblée Générale de ce jour.

## 7 - VOTE DU COMPTE-RENDU FINANCIER

Le responsable de la commission des finances de la section Tennis de Table indique que la comptabilité sera réactualisée dès lors que tous les produits et charges à venir auront été réalisés (voir documents en annexes).

Il remercie Messieurs Christophe VISAGE et Michel PICOT pour le travail qu'ils ont effectué lors de l'examen des comptes, il les remercie également de bien vouloir continuer dans leur mission en assurant encore cette fonction.

Il soumet au vote ce compte-rendu financier.

Aucune personne ne demandant le vote à bulletin secret, le rapport est adopté à main levée à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

## 8 - CHOIX DANS LA POLITIQUE GENERALE DE LA SECTION

Le Président indique qu'il a souhaité soumettre à l'Assemblée Générale une décision de politique générale prise par le Comité Directeur de la section le 15/05/97 qui engagerait celle-ci sur une voie qui nécessite, selon lui, un vote plus élargi (à cause des enjeux financiers). Il présente le problème en termes précis ; un joueur formé au club, aujourd'hui classé 2ème série 15, a posé la question suivante : << que compte faire la section pour qu'il reste au S.A.G.Cestas, sachant que le CAM Bordeaux lui promet de l'indemniser ? >>.

Le Comité Directeur de la section s'est prononcé le 15 mai 1997 suite à une proposition de Commission pour un financement en contrepartie de "relances" effectuées régulièrement auprès des jeunes. Le Président estime, compte tenu de "l'insuffisance" du niveau de la décision (7 pour - 6 contre - 4 abstentions), que l'Assemblée Générale est seule souveraine et doit se prononcer sur ce type de choix.

Le Directeur Sportif Jean-Marie THONIER intervient sur ce sujet et rappelle le départ depuis plusieurs années de nombreux jeunes formés par le S.A.G.Cestas. Il propose que l'on choisisse : << ou on fait de la formation, c'est un gros investissement, et on "garde" les joueurs ? Ou on fait du loisir, ça coûte moins cher et même ça rapporte de l'argent ? A quoi ça sert de former des jeunes si on ne fait rien pour les retenir au club ? >>.

Il cite la liste des joueurs classés 2ème série 15 avec leur club formateur et le club où ils évoluent aujourd'hui. Il présente un tableau comparatif des positions dans le Championnat de France des équipes de Nationale de Cestas, Levallois et Montpellier.

Il indique que si l'Assemblée Générale décide de suivre la proposition présentée par le Président, il démissionnera de son poste de Directeur Sportif. Il consacrerait son temps au développement de la licence promotionnelle et à l'animation de loisirs.

Une discussion s'engage, des questions et des remarques sont soumises par l'Assemblée Générale. << Pourquoi indemniser les 2ème série 15 et pas les 2ème série 20 ou 25 dont la valeur est souvent très proche notamment chez les jeunes joueurs ? C'est mettre le doigt dans un certain engrenage ! >> etc...

Avant d'indiquer la procédure du vote le Président tient à préciser que quel que soit le résultat exprimé par l'Assemblée Générale il ne remettra pas en cause son mandat dont le terme arrive statutairement à échéance à la fin de la prochaine saison. Plusieurs personnes dans la salle demandent le vote à bulletin secret.

La question posée est la suivante : << Etes vous d'accord pour indemniser les joueurs classés 2ème série 15 formés au club ? Répondre par OUI ou par NON >>.

Les résultats :           31 personnes ont participé au vote - 7 bulletins NULS  
                                  24 bulletins valablement exprimés.  
                                  10 bulletins OUI - 14 bulletins NON

Le Directeur Sportif Jean-Marie THONIER confirme sa démission à ce poste.

Pendant le dépouillement le Président a donné les résultats des TOURNOIS PERMANENTS du Vendredi et procédé à la remise des récompenses de ces tournois (bons d'achat au magasin PREMIERE SERIE de Cestas).

1er GROUPE : TOURNADOUR, JACINTO, RECART, ANAYA.  
2ème GROUPE : GUYOT, LUXEY, GAUTIER, RUIZ.  
3ème GROUPE : TRANTAN, NOVO, SERRES, ARDITI.

Il a également remis quelques coupes, médailles et diplômes décernés par le Comité Départemental de la Gironde aux divers lauréats des Individuels ou du Championnat de France par équipe.

Le Président clôture cette Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 1997 à 19h 50 et invite au Vin d'honneur qui sera servi au Club-house du S.A.G.Cestas au Bouzet.

Le Président  
Manuel PEÑARROYA

La Secrétaire Générale  
Joëlle KANIA